

**vous proposent deux journées de formation  
 et de réflexion sur le thème :**

## Les élu-e-s des villes et ports face au désarmement nucléaire

**Le mercredi 15 juin 2016  
 de 10h00 à 16h30  
 et**

**Le jeudi 16 juin 2016  
 de 10h00 à 12h00**

**A**  
**l'Hôtel de Ville de Brest**  
**Place de la Liberté**  
 (entrée : 2 rue Frezier)  
**29 000 Brest**

### Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

**Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.**

Tarifs pour les 2 journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Départementaux  
 et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation. Les frais de repas et d'hébergement sont à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

**Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)  
 Les élu-e-s des villes et ports face au désarmement nucléaire**  
 organisée par Formation et Citoyenneté et L'université Européenne de la Paix

**Bulletin à renvoyer par courrier ou  
 par télécopie au 01 43 79 32 09**

**Le mercredi 15 juin de 10h00 à 16h30 et le jeudi 16 juin 2016 de 10h00 à 12h00**  
 Au l'Hôtel de Ville de Brest - Place de la Liberté - 29 000 BREST  
**L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)**

<b>Nom :</b>	<b>Conseil départemental :</b>	<b>Signature du candidat à la formation</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Conseil régional :</b>	
<b>Adresse :</b>	<b>Collectivité territoriale :</b>	
<b>Téléphone :</b>	<b>Commune de :</b>	
<b>Code Postal :</b>	<b>Nbre d'hab.</b>	
<b>Ville :</b>	<b>(pour les élus communaux) :</b>	<b>Signature du responsable</b>
<b>Email :</b>		<b>avec cachet</b>
<b>Fonction élective :</b>		

CACHET

# Les élu-e-s des villes et ports face au désarmement nucléaire

## Mercredi 15 juin 2016

10h00 à 12h00 **Atelier 1 : L'arme nucléaire : quelle réponse aux menaces du monde d'aujourd'hui ?**

Principal instrument de dissuasion d'un monde confronté à l'opposition de deux blocs d'Etats à visée impérialiste, l'arme nucléaire a-t-elle encore une utilité stratégique, dans le monde multipolaire d'aujourd'hui aux confrontations plus diffuses dans lesquelles interviennent forces paramilitaires, groupes terroristes, voire organisations proto-étatiques ?

**Intervenant : Bernard Dreano**

14h30 à 16h30 **Atelier 2 : Libérer le monde de l'arme nucléaire.**

Quelles actions mener au plan international ? Quelles initiatives prendre au niveau national pour avancer sur la voie d'un désarmement nucléaire général et irréversible ? Faut-il s'engager dans une démarche unilatérale ou multilatérale de désarmement ? Sans abandon simultané du nucléaire civil peut-on durablement s'affranchir de l'arme nucléaire ?

**Intervenant : Paul Quilès**

18h00 Conférence-débat animée par Paul Quilès  
Pourquoi agir pour le désarmement nucléaire ?  
Entrée libre : Faculté Victor Segalen

## Jeudi 16 juin 2016

10h00 à 12h00 **Atelier 3 : Démanteler les armes, les sous-marins et les bases nucléaires.**

L'abandon de l'arme nucléaire implique des opérations de démantèlement, de déconstruction et de décontamination sources de coûts pour la collectivité mais aussi de nouvelles formes d'activités pour une partie des travailleurs du nucléaire militaire. D'expériences de ce type déjà menées ailleurs quels enseignements tirer pour la reconversion future de l'île longue et de ses personnels et le réaménagement de la rade une fois libérée de cette contrainte nucléaire ?

**Intervenant : Luc Mampaey**

**L'université Européenne de la Paix (UEP)**, organisatrice de cette formation, est une association d'éducation populaire installée à Brest depuis 25 ans. En accord avec sa maxime « Si tu veux la Paix, prépare la paix », elle développe une activité d'éducation à la Paix basée sur le règlement pacifique des conflits. Au plan international, elle défend l'idée que le Droit International et la Charte de l'ONU devraient être les seules armes utilisées pour résoudre les conflits entre nations.

### Intervenants :

**Luc Mampaey**, Docteur en Sciences Economiques, Maître de Conférence à l'Université Libre de Bruxelles et Directeur du Groupe d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP) de Bruxelles, **Paul Quilès**, Ancien Ministre de la Défense (1985-1986), coauteur de l'ouvrage Arrêtez la bombe ! et Président de l'association Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN),

**Bernard Dreano**, Président du CEDETIM (centre d'études et d'initiative de solidarité internationale) et cofondateur de l'Assemblée européenne des citoyens (HCA-France) - dernier ouvrage paru : (In)sécurité humaine, les luttes pour la paix au XXIe siècle, Editions Non Lieu 2015.

formation  
**Citoyenneté**

**Formation et Citoyenneté**

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS